

## Procès-verbal Séance du 4 Juillet 2024

L' an 2024 et le 4 Juillet à 20 heures 15 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de JALLAIS Jacques Maire

**Présents** : M. JALLAIS Jacques, Maire, Mmes : AUBRY Laurence, COSTA Mireille, GAILLARD Joëlle, GAUDEL Catherine, GRANDIN Christine, JALLAIS Martine, MOULIN Nicole, SALNOT Ursula, MM : CADORET Olivier, CHABAUD Christian, DUMAN John, GRANDIN Gilles, HOUILLON Thierry

**Excusé ayant donné procuration** : Monsieur SAYER Bernard à Mme COSTA Mireille

**Absents non-excusés** : Mesdames PETITDEMANGE Marie-Claude, POIREL Hélène

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 17
- Présents : 14

**Date de la convocation** : 21/06/2024

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous-Préfecture  
le 04 Juillet 2024

**A été nommée secrétaire** : Mme GAILLARD Joëlle

**Objet de la délibération** : Approbation du procès-verbal de la séance du 20 Mars 2024

### SOMMAIRE

**réf : 01**

Monsieur le Président invite les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de SAULCY-SUR-MEURTHE, à approuver le procès verbal du 20 Mars 2024.

Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés.

APPROUVENT le procès verbal du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) concernant la séance du 20 Mars 2024.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

En mairie, le 17 Octobre 2024  
Secrétaire



Le Président,

Jacques JALLAIS

